AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE 37-20-56
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

2ème supplément au bulletin N° 46 de Juillet 1964

27 Juillet 1964

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU & VERS DE LA GRAPPE - Pas de nouveau traitement à prévoir pour l'instant.

BLACK-ROT (zones contaminées) - N'appliquer le prochain traitement que 7 à 9 jours après la prochaine précipitation importante.

ARBRES FRUITIERS

Attention ! Respectez les délais limites d'utilisation des pesticides.

AVERTISSEMENTS

TAVELURE SUR POIRIER seulement - Dans les seules localités affectées par les violents orages des 21 et 22 juillet, appliquer un traitement avant le 31 juillet.

CARPOCAPSE

- sur prunier: appliquer un nouveau traitement 12 à 14 jours après le précédent
- sur pommier, poirier, noyer: dans les régions indiquées aux 1° et 2° du chapitre "Carpocapse" du bulletin précédent, renouveler au bout de 12 à 14 jours.
- dans les régions N° 12, 24, 52, 103, 107, 122, 124, 125, 130, 133, 141, 143, 145 (et 147 au-dessous de 300m.), si un traitement a été appliqué entre le 24 et le 26 conformément au bulletin précédent, il devra être renouvelé entre le 5 et le 10 août, sinon il sera exécuté entre le 30 juillet et le 2 août.
- dans les autres régions, attendre un avis ultérieur.

TORDEUSE ORIENTALE sur pêches tardives et poires - Dans la Drôme et l'Ardèche seulement, appliquer un nouveau traitement du 29 au 31 juillet.

INFORMATIONS

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS - La pullulation des insectes doit être surveillée: on doit en effet s'attendre à une recrudescence progressive dans les prochaines semaines.

COCHENILLE DU MURIER sur pêcher - Les conseils du bulletin précédent restent valables.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX